



**FÉDÉRATION
HYGIÈNE &
ENTRETIEN
RESPONSABLE**

Contribution sur le projet de PNACC

Ce document présente la contribution de FHER sur le projet de Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC 3).

FHER, la fédération de l'hygiène et de l'entretien responsable, regroupe les fabricants de produits d'hygiène, d'entretien, de désinfection pour les marchés BtoB et BtoC, ainsi que les fabricants de répulsifs et d'insecticides à usage domestique.

1°) Les impacts du changement climatique sur les activités du secteur hygiène et entretien

En préambule nous souhaitons souligner l'inquiétude des entreprises du secteur de l'hygiène et de l'entretien face à l'accélération du changement climatique dont elles subissent très directement les effets.

Nous souhaitons attirer l'attention des pouvoirs publics sur le fait que les événements climatiques extrêmes (tempêtes, inondations, sécheresse) peuvent mettre à mal nos systèmes de sécurité, nos lignes de production et nos circuits de distribution.

Nos produits étant principalement constitués d'eau, nous sommes particulièrement vulnérables aux périodes de sécheresse pouvant entraîner des restrictions de prélèvements d'eau. Nous sommes engagés dans des efforts de sobriété afin de préserver la ressource en eau (mesure 21) comme le démontre le [Recueil des bonnes pratiques sur l'eau](#) que nous avons publié cette année.

Nos adhérents déploient les mesures nécessaires pour assurer la continuité de la production en toutes circonstances, les produits d'hygiène et de désinfection étant des produits de première nécessité, indispensable au maintien de l'hygiène et de la salubrité publiques, une caractéristique qui doit être prise en compte dans le cadre des arrêtés de restriction de prélèvement d'eau en période de sécheresse.

2°) Le rôle des entreprises du secteur de l'hygiène et de l'entretien dans l'adaptation au changement climatique

Les produits d'hygiène et de désinfection peuvent et doivent jouer un rôle concernant la protection des populations (axe 1 du PNACC), en particulier la prévention des risques sanitaires (mesure 16).

Nos entreprises peuvent également jouer un rôle majeur dans la prévention et la lutte contre les épidémies liées aux espèces porteuses de risques pour la santé, en particulier les insectes vecteurs de maladies : les moustiques.

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*), vecteur de maladies graves telles que la dengue, le chikungunya et le virus Zika, s'est durablement installé en France métropolitaine, autrefois épargnée grâce à des conditions climatiques moins favorables. Début 2024 il avait colonisé 78 départements sur les 96 départements métropolitains.

En octobre 2024, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies alertait sur l'augmentation des cas de dengue d'origine autochtone en Europe, l'Italie (199), la France (82) et l'Espagne (8) atteignant le nombre le plus élevé de cas jamais recensés, ce qui laisse présager un avenir inquiétant pour la dengue en Europe. Cette tendance, amplifiée par le changement climatique propice à la prolifération du moustique, nécessite une réponse proactive et coordonnée entre acteurs publics, entreprises et citoyens.

Nous identifions plusieurs mesures concrètes permettant aux entreprises de contribuer activement aux efforts collectifs de lutte contre les maladies transmises par les insectes (aggravées par le changement climatique), tout en préservant la santé publique, l'environnement et la biodiversité.

1. Éducation et sensibilisation des consommateurs

Dans un contexte où l'élimination totale des insectes nuisibles est irréaliste et pas nécessairement souhaitable, la protection individuelle et collective constitue une priorité de santé publique. Pour limiter les piqûres d'insectes et prévenir la propagation des maladies vectorielles, il est impératif de :

- **Renforcer l'information et la sensibilisation des citoyens, en collaboration avec les acteurs publics et privés.**
 - **En position nomade/ à l'extérieur :** Privilégier les vêtements couvrants pour réduire l'exposition aux piqûres d'insectes et promouvoir l'utilisation de répulsifs cutanés, en particulier dans les zones à densité de moustiques élevée. Ces solutions, déjà éprouvées dans les territoires d'Outre-Mer et les zones où le moustique tigre est établi, doivent être accessibles et valorisées auprès des populations les plus exposées et vulnérables.
 - **A l'intérieur :** prévenir en rendant les maisons et les locaux peu attrayants pour les insectes nuisibles en suivant les mesures préconisées par le Gouvernement : élimination des points d'eau stagnante, installation de moustiquaires...
 - **Dans tous les cas :** Proposer des solutions faciles à mettre en place par la population, ni dissuasives, ni coûteuses, tout en garantissant un usage raisonné des produits :
- **Promouvoir l'utilisation de produits adaptés, sûrs et efficaces**, accompagnée de consignes claires sur leur emploi (lecture des instructions, respect des doses).
- **Sensibiliser les consommateurs sur les bons gestes de stockage et d'élimination** en toute sécurité, grâce, notamment à l'utilisation de l'application *Mon Expert Propreté*, développée par la filière pour donner aux consommateurs des recommandations d'experts, neutres et pédagogiques, indépendamment des marques ou produits spécifiques.

2. Innovation et production responsable

Les entreprises ont un rôle crucial à jouer dans l'évolution des produits et des habitudes de consommation. D'abord en encourageant **des solutions alternatives** :

- **Utilisation des répulsifs en première intention**, limitant les recours systématiques aux insecticides, réservés aux situations très problématiques ;

- **Developpement de formules et produits innovants** : utilisation de produits sans biocides de type pièges lumineux, aérosols gelant l'insecte, pièges collants etc. ;

Ensuite en appliquant des critères de contrôle stricts dans la sélection de leurs ingrédients pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement. En effet, la sécurité étant une priorité, le choix des ingrédients doit être guidé par la science. Chaque ingrédient utilisé doit être évalué afin d'en mesurer l'impact potentiel sur la santé humaine et l'environnement, tout en communiquant de manière transparente sur les produits.

3. Une approche collaborative et collective

Une réponse efficace face au risque accru de maladies vectorielles nécessite une collaboration étroite entre **associations professionnelles, entreprises, communautés locales, consommateurs et pouvoirs publics** :

- **Soutien aux campagnes nationales de prévention et d'éducation** : FHER souhaite poursuivre ses efforts d'accompagnement des pouvoirs publics à travers des conseils, des informations ou des partenariats de sensibilisation;
- **Valoriser les initiatives venant de la filière** : FHER a créé, avec le soutien de ses membres l'application *Mon Expert Propreté*, qui fournit des conseils pratiques d'hygiène, de désinfection et de lutte contre les nuisibles, tout en favorisant un comportement responsable des consommateurs. Cette application pourrait être relayée plus largement auprès du grand public et intégrée dans des campagnes publiques de sensibilisation ;
- **Mobilisation des entreprises** aux côtés des autorités sanitaires quand et dans les territoires où la maladie vectorielle circule. En effet, et comme l'indique le COVARS dans son avis d'avril 2024, le système de santé français pourrait être soumis à de fortes pressions dans les années à venir. Pour alléger la charge des autorités publiques, les acteurs privés pourraient contribuer à freiner la propagation de ces maladies en fournissant gratuitement aux autorités des répulsifs destinés aux patients infectés. Ces produits peuvent jouer un rôle essentiel dans le freinage de la propagation des maladies vectorielles dans nos territoires.

FHER est convaincue que la lutte contre les moustiques vecteurs de maladies repose sur une approche collective intégrant prévention, éducation, et innovation responsable. La prévention et l'éducation à l'usage raisonné, sûr et efficace des produits ne doivent pas être l'affaire d'un seul acteur, mais une responsabilité partagée entre toutes les parties-prenantes.

Nous renouvelons notre engagement à collaborer pour protéger la santé des populations, tout en préservant l'environnement et la biodiversité.

À propos de FHER :

Fédération de l'Hygiène et de l'Entretien Responsable, FHER représente en France les entreprises qui formulent, fabriquent et commercialisent les produits destinés à laver, nettoyer et entretenir le linge, la vaisselle et l'ensemble des surfaces que ce soit dans les foyers, dans les collectivités, les services de santé ou dans l'industrie. FHER fédère 80 % des entreprises du secteur, TPE, PME ou grands groupes de dimension internationale.. fher.org | **Twitter** : [@FHER_ORG](https://twitter.com/FHER_ORG) | **LinkedIn** : [FHER](https://www.linkedin.com/company/fher)